



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2339

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Alain Vidalies, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Alain Vidalies. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le Gouvernement veut remettre en cause l'âge légal soixante ans, à partir duquel on peut prendre sa retraite.

M. Patrick Roy. Hélas !

M. Alain Vidalies. Or nous savons que seulement 40 % des plus de cinquante-cinq ans sont en activité et que la première conséquence sera de laisser au chômage, au RSA ou sans rien pendant un an, deux ans, voire trois ans de plus, ceux qui sont déjà en grande difficulté.

M. Yves Nicolin. Mensonges !

M. Alain Vidalies. Mais le débat porte aussi sur la deuxième borne d'âge, c'est-à-dire la remise en cause du droit à partir de soixante-cinq ans sans abattement, même lorsque l'on a fait une carrière incomplète.

Or le Gouvernement veut aussi reporter à soixante-six, soixante-sept, soixante-huit ans cette possibilité, ce qui va frapper le plus durement ceux à qui la vie n'a pas permis de faire une carrière complète, au premier rang desquels 80 % de femmes. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Interrogé par Catherine Coutelle, le ministre du travail a répondu vouloir traiter les causes avant les conséquences. Le problème c'est que vous allez d'abord aggraver les conséquences ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Ma première question est donc simple : le Gouvernement envisage-t-il de remettre en cause le filet de sécurité du droit de partir à soixante-cinq ans à taux plein ?

Pour préparer l'avenir, le Gouvernement de Lionel Jospin avait créé le fonds de réserve des retraites. Ce fonds, qui dispose aujourd'hui de 34 milliards d'euros, a été quasiment ignoré par tous les gouvernements de droite depuis 2002.

Je sens bien que l'oeil du comptable s'éveille à l'évocation de ces 34 milliards. Vous êtes devant ce fonds comme un enfant devant un pot de confiture et vous allez y mettre la main.

Vous nous parlez souvent de courage. Le courage aujourd'hui, c'est de ne pas céder à la tentation, à la facilité de vider la caisse du fonds de réserve destiné à garantir les futures retraites.

Ma seconde question est donc tout aussi précise : qu'allez-vous faire du fonds de réserve des retraites ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député Alain Vidalies, l'âge légal, celui qui donne le droit de solder sa retraite, est actuellement fixé à soixante ans. Nous avons dit que nous augmenterions l'âge légal...

M. Jean Glavany. Sarko a dit l'inverse !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...parce qu'il est logique et normal de le faire. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Tout le monde en Europe le fait, y compris M. Zapatero. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jean Glavany. Sauf Sarko !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Partout en Europe les régimes de retraites changent, et c'est bien naturel : tout le monde - à l'exception des socialistes en France - se rend compte des problèmes de démographie liés à

l'allongement de la vie, et la nécessité de travailler plus longtemps. C'est la logique, mais vous ne voulez pas le reconnaître parce que vous ne voulez pas de réforme des retraites.

M. Philippe Plisson. Nous ne voulons pas de réforme injuste !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Et qui dit changer l'âge légal dit changer évidemment les deux bornes de l'âge légal.

Venons-en au fonds de réserve des retraites : c'est une idée fixe pour le parti socialiste. Il est vrai que c'est la seule réforme que vous ayez jamais faite dans le domaine des retraites...

M. Patrick Roy. Répondez à la question !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Vous avez mis en place une commission et vous avez créé un fonds : vous n'avez jamais affronté la réalité. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

C'est un sujet technique, pas un sujet politique. Le Gouvernement de François Fillon a continué à abonder le fonds de réserve des retraites, et nous avons décidé (*Mêmes mouvements*)...

M. le président. Je vous en prie, chers collègues, écoutez la réponse.

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...qu'il fallait constituer des réserves pour essayer de limiter les déficits attendus dans vingt ans. À ceci près que les déficits ont vingt ans d'avance !

M. Philippe Martin. Répondez à la question d'Alain Vidalies !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. La question se pose aujourd'hui de l'utilisation du fonds de réserve pour les retraites actuelles...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Et voilà !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...et c'est parfaitement normal. Ceux qui ne veulent pas se la poser sont ceux qui ne veulent pas réformer les retraites. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Pascal Terrasse. Quel courage !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Le parti socialiste a été incapable d'être à la hauteur de la problématique de la retraite depuis vingt ans... (*Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. Je vous en prie !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Le Gouvernement de François Fillon avec le Président de la République fera ce qu'il faut faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Vidalies](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2339

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2010